



La négociation avance!

Au retour de la période des fêtes, les négociations entre le ministère de la santé et services sociaux et l'alliance formée par la CSD et la CSN ont repris. Les parties ont convenu d'accélérer le rythme des négociations et plusieurs dates ont été ajoutées à l'agenda.

Avant de quitter pour la période des fêtes, l'alliance avait déposé une étude importante au soutien de ses demandes monétaires. Comme mentionné dans l'infonégo du 20 décembre, l'étude comparative réalisée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton met en lumière les disparités financières entre les R.T.F et les R.I, justifiant ainsi nos revendications pour un financement équitable et adapté aux besoins réels des R.T.F.

Les ressources intermédiaires bénéficient de plusieurs avantages financiers et **l'Alliance lutte pour diminuer les écarts financiers entre les RI et les RTF.**

L'étude révèle que les R.I. bénéficient de ce qui suit :

- **Une rétribution mensuelle** pour l'immeuble dont les sommes peuvent aller jusqu'à plus de 2 000\$ pour une R.I de quatre résidents et de plus de 1 000\$ pour une R.I de deux résidents.

(Suite du contenu de l'étude)

- **Des mesures relatives à l'organisation de services**, qui représente environ 3 400\$ mensuellement pour une R.I. de quatre (4) résidents et d'environ 1300\$ pour une R.I. de deux (2) résidents
- Des **bénéfices annuels additionnels** nets de 43 500 \$ pour les R.I de quatre (4) résidents et de 17 200 \$ pour celles de deux (2) résidents.
- Des bénéfices annuels additionnels nets de **4 500\$ à 10 900\$ par enfant ou adulte** pour les R.I comparativement aux R.T.F.
- **Mesure de stabilité**, qui permet, en cas de diminution de revenus (par exemple le départ d'un usager) de maintenir un certain niveau de revenus.

Revendications de l'Alliance

- **Une révision des rétributions :** Les R.T.F doivent bénéficier d'une rétribution équitable qui reflète les coûts réels de leur fonctionnement.
- **Un soutien accru :** es R.T.F doivent avoir accès à des mesures de stabilité financière similaires à celles des R.I, notamment en cas de places inoccupées.
- **Atténuation les effets de l'augmentation du coût de la vue :** Obtenir des montants plus équitables qui font en sorte que les RTF n'ont pas à assumer les impacts de l'inflation pour leurs usagers, notamment l'alimentation, le logement, etc.

L'Alliance appelle le Ministère à reconnaître les disparités financières entre les R.I et les R.T.F et à prendre des mesures concrètes pour assurer un financement équitable. En soutenant les R.T.F, nous investissons dans un modèle de soins plus humain et plus économique, bénéfique pour les enfants, les familles et la société dans son ensemble.

C'est grâce à l'Alliance CSN-CSD qu'une étude a été faite pour documenter et mettre en lumière les écarts financiers entre les R.I. et les R.T.F afin de de les négocier. L'Alliance a présenté les résultats de cette étude au gouvernement lors des dernières séances de négociations. Conséquemment, l'Alliance est la seule association à travailler pour corriger ces inégalités auprès de ses membres